

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CIIS, Archevêque de Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

JEUDI,	16	MAI	— St-Joseph de Soulanges.
SAMEDI,	18	“	— Collège de Montreal.
LUNDI,	20	“	— St-Joseph de Huntingdon.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	19	MAI	— 4 PAQ., St-Pierre P. C. d.
Lundi,	20	“	— S. Bernadin, de Sien., C. sem.
Mardi,	21	“	— S. Paschal Baylon, C., doub.
Mercredi,	22	“	— S. Anselme, E. D., d. (21 avril).
Jeudi,	23	“	— Du SS. Sacrement, sem.
Vendredi,	24	“	— N. D. de Bons., d. m.
Samedi,	18	“	— S. Grégoire VII, P. C. d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

STE-BRIGIDE. — Dimanche, 19. Grand messe en présence de Mgr de Montréal, pour la fête de la colonisation, à 10 h.

HOTEL-DIEU. — Jeudi, 23. Profession.

MISERICORDE. — Mardi, 21. Visite pastorale. Vendredi, 24, profession.

COUVENT DE STE-CUNEGONDE. — Lundi, 20. Bénédiction de la chapelle et de la maison.

CONFIRMATION. — Dimanche, 19. A 2 heures et demie, couvent d'Hotelaga.

Mardi, 21, à 2 heures, St-Jean-Baptiste.

Mercredi, 22, à 11 heures, Immaculée Conception. A 4 hrs, St-Vincent de Paul.

Jeudi, 23, à 10 heures, St-Patrick, 2 hrs, St-Henri, 3 hrs, Ste-Cunégonde, 4 hrs, St-Joseph, 4 hrs et demie St-Antoine.

Samedi, 25, Externat du Sacré-Cœur

DIMANCHE 19. — Solennité du Titulaire de St-Isidore.

A V I S

Pour les abonnements et l'administration de la SEMAINE RELIGIEUSE, s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Pour la rédaction s'adresser à M. l'abbé J. M. Emard ou à M. l'abbé P. N. Bruchési.

LE JUGEMENT DERNIER

POUR LE IV^E DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Ces paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : *Je m'en vais à mon Père qui m'a envoyé, et nul de vous ne me demande où je vais*, nous regardent aussi, mes Frères ; car nous devons nous informer où Jésus-Christ est allé, parce que nous sommes obligés d'y aller après lui, et de suivre la voie qu'il nous a tracée pour y arriver. Il dit encore que quand le consolateur sera arrivé, il convaincra le monde touchant le péché, touchant la justice et touchant le jugement. Touchant le péché, il en fera connaître l'énormité ; touchant la justice, il fera connaître combien nous en avons violé les règles ; et touchant le jugement, ce qui peut signifier qu'il portera un jugement sur toutes les mauvaises actions, qu'il en tirera vengeance, et qu'il récompensera les âmes chrétiennes pour leurs bonnes œuvres.

Au jour du jugement, toutes les créatures s'élèveront contre le pécheur : comme il commet dans cette vie des injustices contre les créatures, elles plaideront toutes contre lui. Voyez ce que dit l'Esprit-Saint au livre de la sagesse : Alors les justes s'élèveront avec une grande fermeté contre ceux qui les auront persécutés, affligés, privés du fruit de leurs travaux : *Stabunt justi in magna constantia*. Dans ce siècle, le vice règne, et l'iniquité est au plus haut point ; les pauvres sont humiliés, les faibles opprimés, les innocents condamnés : personne ne les prend sous sa protection ; il ne leur est pas permis de se justifier.

Mais au moment du jugement, les gens de bien se lèveront, ils marcheront tête levée, parce que les méchants seront humiliés et n'oseront paraître en public ; ils parleront fort haut et avec confiance, parce qu'ils seront assurés de leur bonne conscience, que le juge sera leur père : *In magna constantia*. Les justes s'élèveront contre ceux qui les ont opprimés, ruinés par les chicanes du palais, par des contrats usuraires. Les gens du monde ont beaucoup d'esprit, de prudence humaine pour les œuvres de ténèbres ; mais au jour du jugement ils seront l'objet des reproches qu'on leur fera d'avoir affligé les justes pendant la nuit de cette vie. Vous calomniez les innocents, vous vous mo-

quez des gens de bien, vous dites que ce sont des hypocrites ; mais en ce jour, le juge les reconnaîtra pour ses enfants, il les appellera les bénis de son père, fera voir toute la pureté de leur cœur, la droiture de leur intention, l'innocence de leurs actions, l'injustice de vos calomnies : *Manifestabit in consilia cordium* ; vous serez chargés d'opprobres et livrés corps et âme au démon pour toute l'éternité. Le juge condamnera toutes ces conventions injustes, tous ces contrats frauduleux, tous ces achats, toutes ces ventes au-dessus ou au-dessous du juste prix.

Les réprouvés eux-mêmes seront partie adverse des réprouvés ; ils s'élèveront les uns contre les autres et demanderont justice les uns des autres.

Il y a plus : les créatures de la terre, quoiqu'insensibles, demanderont d'être rétablies dans leur premier ordre, crieront vengeance contre ceux qui s'en sont servis pour une autre fin que leur destination, de ce qu'ils les ont fait servir à leur iniquité, à leurs passions brutales, de ce qu'ils les ont mises comme en servitude : *Ingemiscit omnis creatura, liberabitur à servitute*, dit l'Apôtre. Le sang d'Abel était inanimé, et toutefois il parlait si hautement contre Caïn, que sa voix s'entendait de la terre au ciel : *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra*. Les pierres de votre maison sont insensibles et muettes ; mais si elles sont cimentées par le sang des pauvres, elles crieront vengeance contre vous, et demanderont justice : *Lapis de pariete clamabit*.

Les éléments et les autres créatures de cet univers se liguèrent pour combattre contre les réprouvés et les punir de leurs folies : *Pugnabit orbis terrarum contra insensatos*. Les méchants, dit saint Paul, doivent s'attendre à un sévère jugement et à un feu dévorant, qui, comme s'il était touché de zèle pour la gloire du Créateur offensé consumera ses ennemis : *Ignis æmulatio consumptura est adversarios*.

Et ce qui est plus fort encore ! les réprouvés qui se seront aidés ou sollicités à mal faire, s'accuseront les uns les autres, s'accableront de reproches, s'entre-maudiront.

Mais il n'en sera pas ainsi de vous, en ce jour, âmes saintes ; personne ne vous accusera, personne ne s'élèvera contre vous, toutes les créatures vous justifieront. Les saints qui sont au ciel seront les avocats de votre innocence. Les Anges vous diront comme l'ange Raphaël disait à Tobie : Quand vous gémissiez

devant Dieu, quand vous pratiquiez les œuvres de miséricorde, nous offrions vos prières à Dieu ; le pavé de votre chambre sur lequel vous vous êtes prosternés tant de fois, que vous avez arrosé de vos larmes, témoignera de votre componction ; les hôpitaux et les maisons des pauvres que vous avez secourus, seront les preuves de votre charité ; les églises, les séminaires que vous avez contribué à construire ou à réparer, seront un gage certain de votre piété ; les églises qui ont retenti de votre chant pendant les saints offices publieront votre foi. Les réprouvés mêmes qui se moquent maintenant de vous, reconnaîtront leur faute, et rendront justice à votre innocence. Touchés de regret et poussant des soupirs dans le serrement de leur cœur, ils diront : Voilà ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries, et dont nous ne parlions qu'avec mépris ; leur vie nous paraissait une folie, et cependant les voilà élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les saints.

Dieu vous fasse la grâce, mes Frères, dans sa miséricorde infinie, d'être du nombre de ces prédestinés : c'est à quoi je vous exhorte d'aspirer, et c'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur, etc.

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL PARTICULIER, A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 MAI.

Messieurs,

A une de nos dernières assemblées générales, je vous ai dit quelques mots sur la nécessité de prier pour nos confrères défunts, vous laissant voir en même temps que le Conseil Général attache une grande importance à cette pratique, puisqu'il fait publier les noms de tous les confrères que la mort nous enlève sur tous les points du globe.

Aujourd'hui, plusieurs conférences viennent dans leurs rapports nous annoncer des pertes qui nous touchent encore de plus près. Nous avons en effet perdu, depuis cette assemblée, un des doyens de notre Société à Montréal ; je pourrais dire un de ses piliers, dans la personne de M. Charles Viau.

M. Viau avait assisté à la formation de notre première ou plus ancienne Conférence, celle de St-Jacques, et son nom était sur la liste de ses premiers membres. Mais le grand mérite de M. Viau est d'avoir été toujours un membre très-utile, un membre réellement actif et zélé, un membre agissant par un dévouement exemplaire aussi longtemps que ses forces ne lui ont pas fait défaut.

M. Viau avait acquis par son travail, son énergie et son économie une certaine aisance qui lui aurait permis de se donner quelques jouissances et du repos. Mais reconnaissant qu'il devait à la bonté divine la part de biens qu'il possédait, et n'ayant pas l'ambition vulgaire d'amasser une bien grosse fortune, il se fit volontairement le serviteur de la Providence auprès des pauvres. Il s'en était fait une heureuse habitude qu'il semblait préférer à tous les autres plaisirs. Pendant plus de trente ans, son temps, ses chevaux et ses voitures étaient à leur service durant les hivers. Il leur portait à domicile les provisions indispensables que sa conférence leur accordait chaque semaine. On dit, de plus que ses charités privées, en faveur de familles qu'il adoptait lui-même, n'étaient pas insignifiantes. Respectons sa mémoire et prions pour le repos de son âme.

M. Hyacinthe Fournier, de la Conférence St-Laurent, bien que beaucoup plus jeune que M. Viau, avait déjà donné des preuves d'un zèle bien édifiant. Quand je vous ai proposé l'œuvre des prisonniers, l'année dernière, il vint le premier offrir son concours, et le Comité spécial fut formé sous sa présidence. Malheureusement la maladie ne lui a pas laissé le temps de donner suite à ses charitables intentions ; mais au moins, il laisse à ses confrères l'exemple de sa bonne volonté et une lacune importante à combler. Prions aussi pour le repos de son âme.

Si tous les citoyens qui ont un peu d'aisance se faisaient un devoir de la partager, dans une juste mesure, avec les indigents, que de jouissances intimes ils se procureraient ! et combien seraient adoucis pour eux les craintes et les regrets des derniers jours de leurs carrières !

* * *

En France, des esprits sérieux et animés des intentions les plus bienveillantes, s'occupent depuis quelques années d'une étude qu'ils appellent étude de la science sociale. En prévision

des dangers qui pourraient résulter des organisations de plus en plus nombreuses des corps de métiers, d'ouvriers et d'industriels, formées sous le prétexte de se protéger contre d'autres classes de la société générale, il est urgent de chercher les moyens de prévenir les conflits, de maintenir la bonne harmonie et de faire disparaître les préventions injustes des classes sociales, les unes contre les autres. Le motif est louable, parce que les appréhensions et les craintes ne sont pas sans fondement.

Ce problème mérite bien assurément l'attention de tous les bons citoyens. On pourrait sans doute proposer des réformes admirables, des solutions scientifiques bien élaborées, mais, pour ma part, je ne crois pas qu'on en puisse trouver les matériaux solides et durables ailleurs que dans le Testament de N. S., dans l'organisation divine de notre sainte Eglise et dans l'observance fidèle de ses enseignements.

Quand un édifice se lézarde et menace de se fractionner, on le répare avec le ciment dont on remplit les fractures pour rétablir la cohésion. Le ciment dont l'église se sert pour réparer les désordres dont la société est menacée par les fractionnements antipathiques qui se manifestent si souvent de nos jours, c'est la charité. Je crois que l'école de M. Leplay, si bonne qu'elle soit dans son but, ne trouvera pas de solution du problème social plus efficace que celle enseignée pratiquement par saint Vincent de Paul.

J'en conclus que nos conférences peuvent devenir les meilleurs agents de cette réforme sociale tant désirée. Ici, je ferais volontiers appel à notre brillante jeunesse, l'espoir de l'avenir, à nos étudiants sérieux qui cherchent sans doute à bien approfondir tous les grands problèmes, toutes les questions qui intéressent l'humanité, dans le présent et pour l'avenir ; peut-être même cette science sociale a-t-elle déjà pris place dans leur programme et occupé plus ou moins leurs pensées et leurs intelligences ; et certes, elle mérite bien toute leur attention ; or voici comment je leur propose d'y travailler.

La Société de Saint Vincent de Paul, fondée par une jeunesse semblable à eux, devrait être un héritage envié et recherché par eux. Qu'ils viennent réclamer leur part de cet héritage, en entrant dans nos Conférences ; qu'ils travaillent avec nous à son exploitation consciencieuse, et les fruits qu'ils en recueilleront seront abondants et délicieux. Je fais cet appel avec assurance,

parce que je n'ai qu'à répéter pour cela, ce que Notre Saint Père le Pape a daigné conseiller, dans une immortelle Encyclique, en des termes pleins d'une affection fort touchante. Qu'ils y viennent et ils auront bientôt trouvé la solution la plus raisonnable et la plus sûre de leur intéressant problème.

La Société de Saint Vincent de Paul ne fait aucune acception de classes et de rangs ; la seule qualification qu'elle exige de chacun de ses membres est d'être chrétien et catholique pratiquant ; les illettrés et les savants, les plébéiens et les nobles de naissance, les bourgeois et les titrés, la médiocre aisance et la grande richesse, les industriels et les professions dites libérales, s'y rencontrent fraternellement parce que le ciment de la charité les unit. Cette confraternité est déjà par elle-même un heureux rapprochement des éléments divers dont se compose le peuple, mais son but est d'opérer un rapprochement plus important encore et plus chrétien, entre les riches et les pauvres, par des visites amicales chez ces derniers. C'est là qu'est le triomphe de la théorie que j'invoque.

Si les riches, n'importe à quel degré, évitent de rencontrer ou de voir les pauvres ; s'ils les regardent avec indifférence ou avec mépris ; s'ils ne manifestent à leur égard aucune sympathie pour leur indigence et leurs misères, par quel moyen pourra-t-on jamais empêcher de naître ou faire disparaître les préventions fâcheuses ? Je n'en vois pas de plus sûr que les œuvres établis par saint Vincent de Paul, ou la maxime du bon Apôtre : " Aimez-vous les uns les autres. "

Que les puissants aiment les faibles, que les grands aiment les petits, que les riches aiment les pauvres, que tous donnent des preuves tangibles de leur bienveillance et de leur charité, et ils auront acquis sûrement l'amour et l'affection de leurs semblables moins favorisés qu'eux des dons d'en haut et des biens d'ici-bas. La bonne harmonie s'établira d'elle-même sur cette réciprocité de sentiments bienveillants, beaucoup plus solidement que par des lois purement humaines ou les systèmes scientifiques les plus habilement combinés.

On pourrait donc dire que toute la science sociale se trouve dans le décalogue ; et que par conséquent, plus on aura fait d'effort pour amener les peuples, les sociétés, les familles et les individus à la fidèle observance des lois qui en découlent, à la parfaite subordination hiérarchique, plus on aura travaillé efficacement à la réforme sociale.

Continuons donc nos œuvres dans ce but, non pas en vue de la gloire humaine, non pas en vue de faire triompher des idées nouvelles ou des plans nouveaux, mais en vue de nous conformer le plus complètement possible à la vieille doctrine inflexible, n'oubliant jamais que la fin principale de notre association est notre sanctification personnelle par la pratique de la charité.

UNIVERSITÉ LAVAL

COURS D'ARCHÉOLOGIE. — LEÇON DE M. L'ABBÉ DESMAZURES, P. S. S.

L'Art Romain.

M. l'Abbé Desmazures, dans sa dernière leçon sur l'archéologie, a parlé des principaux monuments de Rome ancienne. Nous publions du résumé de cette conférence la description du Panthéon, du Colisée et des Thermes de Caracalla :

LE PANTHÉON.

C'est une rotonde de 150 pieds de diamètre, de 130 pieds de hauteur, avec des murs de 18 pieds de largeur, qui était tout ornée de marbre, de verres colorés et de mosaïques, sans compter les frises, les entablements, les caissons et les rosaces de bronze doré.

L'édifice était précédé d'un portique de cent pieds de largeur et de 40 pieds de profondeur. A ce portique l'on voyait trois rangs de colonnes et de pilastres en granit oriental sur huit colonnes de front. Ces colonnes avaient 12 pieds de tour, 36 pieds de hauteur, avec une frise en bronze ciselé de cent pieds de longueur. Ce bronze était composé de métaux précieux, et l'on en voit un échantillon aux colonnes du baldaquin de Saint-Pierre de Rome.

L'intérieur était éclairé par une seule ouverture au centre, qui avait 30 pieds de diamètre. L'édifice était exhaussé au-dessus de la rue par une dizaine de marches qui faisaient le tour du monument.

L'entrée, avec son portique, est d'une grande majesté et a été imité à la façade de la Madeleine à Paris qui a plus de 100 pieds de largeur et à peu près aussi 40 pieds de profondeur. Si l'on veut avoir une idée de cette entrée, on n'a qu'à aller la vérifier à l'entrée de la Madeleine à Paris, et l'on sera émerveillé de la beauté de ces dispositions.

L'on entre dans le Panthéon et l'on contemple comme un ciel de sculptures et d'ornements de 140 pieds de profondeur, sur 140 pieds de diamètre. Le tout est séparé par des rangées de caissons qui vont toujours en diminuant jusqu'au sommet de la voûte, et qui, dans l'origine, étaient ornées de mosaïques de marbre, de pierres précieuses et de métal étincelant.

LE COLYSÉE.

Allons vers le Colysée, cet édifice gigaantesque dont l'œil peut à peine envisager le faite, nous dit Ammien Marcellin.

Voilà ces galeries énormes, qui avaient quatre étages et montaient jusqu'à 150 pieds de hauteur. L'on voyait quatre spirales superposées avec leurs différents ordres : dorique, ionique, corinthien et enfin composite, sans compter les soubassements, les entablements et les corniches. L'édifice avait 700 pieds de longueur, 600 pieds de largeur. L'arène au milieu avait 300 pieds de largeur sur 400 de longueur.

La tribune impériale était à l'extrémité, comme étant la plus convenable pour voir tout à la fois. A chaque étage quatre rangs de gradins pour les spectateurs, avec une plate-forme supérieure, une galerie à colonnes pouvant donner place à 20,000 spectateurs. 80,000 spectateurs pouvaient tenir en cette enceinte, et les accès étaient si bien ménagés pour chaque étage que le monument pouvait être rempli et vidé en quelques minutes.

Il y avait différents exercices : des chasses, des représentations de combat, puis des luttes de pugilistes et de gladiateurs armés de toutes pièces. On connaît le tableau de Gérôme : Un gladiateur a renversé son adversaire ; il le tient sous ses pieds ; il ne lui reste plus qu'à porter le dernier coup. Il doit alors demander quelle est la volonté du souverain et de l'assistance qui n'a qu'un signe à faire. Et le plus souvent, l'on attend un arrêt de mort prononcé par 80,000 voix pleines de rage.

On passe ensuite à des sujets plus effrayants et il est facile de

voir, à l'émotion des spectateurs, que l'intérêt va aller en croissant.

En effet, toutes les trompettes retentissent. Une porte s'ouvre et une foule immense et silencieuse apparaît, conduite par des écuyers à cheval. Ils font le tour de l'arène au son d'une harmonie fidèle, s'arrêtent devant la tribune de l'empereur, font entendre un seul et même cri sur un ton de mélodie triste et touchante, et ce cri est aussitôt salué d'applaudissement universels, — *Cæsar, morituri te salutant !* — Les fanfares continuent et l'on enlève les portes du quartier des animaux féroces. C'est un moment de joie cruelle pour cette foule immonde.

Les bêtes apparaissent : elles semblent d'abord éblouies par la lumière éclatante du jour ; elles regardent à droite et à gauche et elles voient leurs victimes ; elles poussent leurs rugissements et se précipitent.

On a reproduit ce terrible spectacle dans un tableau célèbre.

Les victimes attendent résignées ; elles ne se plaignent pas, elles ne gémissent pas, elles font seulement entendre le chant de la prière. Les lions regardent, voient les victimes, se battent les flancs et poussent un rugissement effrayant, puis ils courent vers leur proie. C'est un spectacle épouvantable. Les assistants se lèvent pour mieux voir.

Des tourbillons de poussière se répandent dans les airs ; les bêtes bondissent dans l'arène et, quand elles s'abattent, c'est un bruit horrible de hurlements, de sanglots, d'os qui se broient, de chairs qui se déchirent, auxquels se mêlent les cris enthousiastes de la foule et les fanfares éclatantes des trompettes.

Un jour, 600 lions parurent à la fois. Un autre jour 400 panthères ; à l'une des fêtes on compta jusqu'à 10,000 captifs dans l'arène et ils périrent tous.

LES THERMES DE CARACALLA.

Dans la ville, il y avait plusieurs bains pouvant contenir des milliers de baigneurs. Parmi les principaux on peut citer ceux de Caracalla. Ils sont si grands qu'ils dépassent de beaucoup les constructions du Colysée.

C'est une grande enceinte carrée qui a 1200 pieds sur chaque face. Cette enceinte contenait des galeries, des basiliques, des amphithéâtres, des salles immenses.

Un jardin magnifique environnait ces constructions. C'était comme les Tuileries à Paris ou comme le Jardin du Palais Royal.

Au milieu du jardin l'on voyait une énorme bâtisse de 600 pieds de longueur et de 600 pieds de largeur où l'on admirait trois grandes salles : le Caldarium, le Tepidarium et le Frigidarium, qui avaient chacune 300 pieds de longueur sur 80 pieds de hauteur. Il y avait aussi une galerie de sculptures, un musée de tableaux, où se trouvaient des chefs-d'œuvre, dont plusieurs ont été conservés. Dans les salles supérieures on trouvait 1500 sièges de marbre en forme de sofas. Les pavés étaient en mosaïque, les murs étaient ornés de fresques.

Comme il y avait encore plusieurs Thermes, entre autres ceux de Dioclétien, on se demande comment on pouvait alimenter de tels réservoirs.

On avait les Aqueducs — plus de vingt — qui fournissaient autant d'eau que la Seine à Paris, ce qui assigne un mètre cube à chaque habitant par jour. Appius Claudius, 310 ans avant Notre-Seigneur, amena de l'eau de Préneste par un conduit de quatre lieues. Un autre conduit de 90 kilomètres de cours, avec 9 kilomètres d'arcades bâties en peperin, une des richesses de la campagne romaine, amène 60 millions de litres par jour. Le cours dans Rome a 10 kilomètres. L'Aqua Tepula et l'Aqua Julia, construits par Agrippa, coulaient ensemble avec la Moecca.

L'Aqua Virgo, aux Thermes d'Agrippa, vient de 21 kilomètres. Cette fontaine traverse la villa Borgèse et alimente la fontaine de Trevi, celle de la place del Popolo, celle de la Barcassia, de la place Navone, du Panthéon, et du Campo di fiore.

CHRONIQUE

Archevêché de Montréal, 10 mai 1889.

L'Illustrissime et Révérendissime Monseigneur Bolduc (Jean-Baptiste Zacharie), Prélat de la Maison du Saint Père, procureur de l'archevêché de Québec, décédé le 15 courant, appartenait à la société d'une messe.

T. HAREL, PRÊTRE,
Chancelier.

Société de Colonisation du diocèse de Montréal.

La fête de saint Isidore le Laboureur, patron de la Société, sera célébrée à Ste-Brigide, dimanche prochain, le 19 courant ; il y aura sermon de circonstance.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque présidera la cérémonie.

A l'issue de la messe, il y aura, dans la sacristie, assemblée des directeurs *ex officio* de la Société, pour procéder à l'élection des membres du Bureau d'administration pour 1889-90.

LE SECRÉTAIRE.

Archevêché de Montréal, 14 mai 1889.

Nominations.

Par décision de Mgr l'Archevêque, ont été nommés : M. l'abbé J. U. Brulé, vicaire au Sacré-Cœur, Montréal ; M. l'abbé G. Charrette, vicaire au Sault au Récollet.

Visite Pastorale.

4 juin, St-Augustin ; 5, Ste-Monique ; 6, Ste-Thérèse ; 7, Ste-Rose ; 10, St-Laurent ; 11, Lachine ; 12, Caughnawaga ; 16, St-Vincent de Paul ; 17, St-Martin ; 18, St-Dorothée et St-Eustache ; 19, l'Isle Bizard ; 20, Ste-Geneviève ; 21, Pointe-Claire ; 25, St-François de Sales ; 26, Terrebonne ; 27, Ste-Anne des Plaines ; 28, Ste-Sophie ; 29, St-Hyppolite ; 30, Ste-Marguerite ; 1er juillet, Ste-Lucie ; 2, Ste-Adèle ; 3, St-Sauveur ; 4, St-Jérôme ; 5, St-Janvier ; 8, Ste-Anne du Bout de l'Île ; 9, Île Perrot ; 10, Vaudreuil ; 11, Les Cèdres ; 12, St-Lazare ; 13, Oka ; 14, St-Joseph ; 15, St-Placide ; 16, St-André ; 17, Lachute ; 18, St-Hermas ; 19, St-Benoît ; 20, St Canut ; 21, St-Colomban ; 22, Ste-Scholastique.

La visite des paroisses de Rigaud, T. St-Rédempteur, Ste-Marthe, Ste-Justine, St-Télesphore, St-Polycarpe, St-Clet, St-Zotique et Coicau du Lac, est remise à l'automne.

D É C I S I O N S

Il n'est pas nécessaire que les scapulaires touchent le corps immédiatement ; on peut les porter sur quelque vêtement.

(S. C. Ind., 29 août 1854.)

Pour le scapulaire de N. D. du Mont-Carmel, l'inscription sur les registres est nécessaire pour la validité de la réception. (Décret de S. C. Ind., annulant l'Indult de Grégoire XVI, 27 avril 1887).

Notre saint Père le Pape Léon XIII accorde une indulgence plénière au prêtre qui célèbre sa première messe et à ses consanguins jusqu'au troisième degré inclusivement, s'ils assistent à sa messe. Sa Sainteté accorde aux autres assistants une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. (S. C. Ind., 16 janvier 1886).

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome.

Dans le numéro précédent, nous avons parlé d'une brochure condamnée par la Congrégation de l'Index, dont Mgr Bonomelli s'est reconnu l'auteur, et qu'il a publiquement retractée ; nous recevons de Rome, à ce sujet, de plus amples détails qui seront lus avec édification.

Le jour de Pâques, à midi, Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, est monté dans la chaire en habits pontificaux. Après un splendide discours apologétique sur le fait de la résurrection du Christ, devant la foule énorme qui remplissait la vaste cathédrale, entouré de son chapitre, et à la présence de plus de deux cent quarante séminaristes, d'une voix émue et brisée par les sanglots il a lu une déclaration écrite par lui, par laquelle il s'est confessé auteur de la brochure *Roma e l'Italia*, a exposé sa double condamnation, et l'anonyme soumission faite dans les journaux. Il a ajouté que, après la condamnation de la Sacrée Congrégation de l'Index, une soumission anonyme, à laquelle il était simplement obligé, ne lui paraissait ni entière ni sincère, et ne voulant pas que le clergé et les fidèles doutassent qu'un autre fût l'auteur de la brochure condamnée, il sentait le devoir de se soumettre lui-même et l'article aux condamnations prononcées, en réprouvant franchement, pleinement, sincèrement et sans restrictions ce que le Pape et la Sacrée Congrégation avaient réprouvé, et qu'il regrettait très vivement d'avoir causé du chagrin au Souverain-Pontife, à qui il en demandait pardon.

Mgr Bonomelli a terminé en disant que dans l'amertume de son cœur, il était heureux d'enseigner lui-même à son clergé et à ses séminaristes comment on doit prêter obéissance au Pape et en respecter l'autorité.

L'émotion fut générale, un grand nombre de personnes pleurèrent. Le peuple s'est pressé autour de l'évêque au moment où il est rentré dans son palais.

Les séminaristes l'ont accompagné dans ses appartements au milieu des chants et des vivats.

Le chapitre a immédiatement signé une chaleureuse adresse d'affection et de respect pour son évêque, et un grand nombre de citadins lui ont envoyé hier des lettres et des cartes en signe d'admiration et de respect.

Le Saint Père, ayant appris, par l'entremise de Mgr Scalabrini, cet acte de parfaite soumission, a fait expédier la dépêche suivante :

A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE PLAISANCE.

“ Le Saint Père a appris avec une vive satisfaction la nouvelle qui lui a été transmise par Votre Grandeur, dans le télégramme d'hier, et il donne cordialement la bénédiction accordée à vous et à Mgr l'évêque de Crémone.”

Signé : CARDINAL RAMPOLLA.

France.

Plusieurs nominations d'évêques viennent d'être faites en France :

M. l'abbé Gilly succède à Monseigneur Besson, sur le siège de Nîmes.

M. l'abbé Servonnet est nommé à Digne.

M. l'abbé Berthet, à Gap.

M. l'abbé Baptisfolier, à Mende.

Quatre évêchés restent encore vacants. Ce sont ceux de Soissons, Saint Brieuc, Laval et Saint Dié.

Espagne.

Le 24 avril s'est ouvert à Madrid, un congrès catholique. Le nonce, Mgr di Pietro a célébré pontificalement la messe d'ouver-

ture à la cathédrale. Quinze archevêques et évêques y assistaient, ayant à leur tête l'archevêque de Saragosse.

A la première séance on a lu une importante lettre de Léon XIII, que nous publierons dans notre prochain numéro.

LES DEUX NOUVEAUX MARTYRS

LE VÉNÉRABLE GABRIEL PERBOYRE

DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DITE DES LAZARISTES,
1802-1841.

(Suite).

Un autre de ses novices, devenu aussi plus tard supérieur dans une autre maison, le vit, un jour qu'il lui servait la messe, élevé au-dessus de terre et ravi en extase. M. Perboyre lui fit promettre là-dessus un secret inviolable, mais, après sa mort, l'obligation du secret cessant, ce heureux témoin put révéler le fait.

Le pieux directeur formait des novices et notamment des missionnaires accomplis, mais il voulait féconder lui-même les missions de ses sueurs et de son sang. Ce désir avait été le motif dominant de son entrée dans la Congrégation. La pensée du martyr surtout faisait battre son cœur. Un autre fils de saint Vincent de Paul, M. Clet, était mort pour la foi dans la Chine, en 1820. "Quelle belle fin que celle de M. Clet ! disait-il ; priez Dieu que je finisse comme lui." Il réunit un jour les novices pour leur montrer la corde qui avait étranglé ce vaillant confesseur, et il s'écria : " Quel bonheur pour nous, si nous avions un jour le même sort ! " Puis, il dit à l'un deux : " Priez bien que ma santé se fortifie et que je puisse aller en Chine,... mourir pour Jésus-Christ."

Sa santé chancelante faisait craindre en effet, que s'il partait, il succomberait comme Louis son frère, avant même le terme du voyage. Et pourtant, depuis six ans, il implorait chaque jour en célébrant la messe, la grâce de répandre son sang pour son Sauveur.

En 1835 de nouveaux missionnaires furent désignés pour la Chine ; il n'était point du nombre : un nuage passa sur son front, si serein d'ordinaire. Enfin il va se jeter aux pieds du supérieur général et le supplie de le laisser partir. Le médecin, consulté, donne un avis contraire ; mais c'était la veille de la Purification. M. Perboyre remit sa cause à Marie ; de la nuit, le médecin ne put dormir par le regret de sa décision. Dès le matin, il allait la retirer ; et M. Perboyre reçut l'autorisation après laquelle il soupirait.

Le jour du départ, les novices voulurent l'entendre une fois encore ; mais le sentiment profond de son néant et l'émotion étouffèrent sa voix. Il descendit de chaire, puis agenouillé devant eux, il leur demanda pardon des mauvais exemples qu'il leur avait donnés. Ils répondirent par des larmes, et tombant pareillement à genoux, sollicitèrent sa bénédiction.

Les autres membres de la maison, y compris le supérieur général se réunirent dans la cour d'honneur pour recevoir, eux aussi, sa bénédiction et le serrer une dernière fois entre leurs bras. Tous pleuraient et se recommandaient aux prières de l'apôtre. On se sépara enfin, et il se rendit au Havre avec deux jeunes missionnaires qui allaient comme lui en Chine.

III

Ce fut le samedi 21 mars 1835, qu'il s'embarqua avec ses deux collègues et cinq prêtres des missions étrangères. La pensée de son frère Louis, qui était parti du même port, remplit tout à coup son esprit. " Je me sentis invité à mettre notre traversée sous sa protection, écrivait-il, et mes yeux furent inondés de larmes, mais de larmes délicieuses." Les premiers jours un vent violent soufflait ; mais le calme se fit, et les missionnaires purent, à tour de rôle dire la messe les dimanches. " Oh ! écrivait encore M. Perboyre, qu'on se sent heureux sur ce vaste désert de l'Océan, de se retrouver en compagnie de Notre-Seigneur !... Il nous faisait oublier les peines passées. "

Le dernier jour du mois de Marie se déchaîna une horrible tempête : " Les hautes montagnes formées de vagues écuman-tes qui à chaque instant s'élevaient presque à pic devant et derrière nous, en nous enfermant dans de profonds abîmes, étaient

à la fois effrayantes et admirables : *mirabiles elationes maris.*” Sur le soir tous les missionnaires en commun invoquèrent la sainte Vierge ; “ à peine eurent-ils levé les mains vers l'étoile de la mer, que la tempête s'apaisa peu à peu. — Depuis que je me suis embarqué, disait-il dans une autre lettre, ni l'immensité, ni la profondeur, ni l'agitation des flots ne m'ont causé le moindre effroi. ”

En somme, sa santé gagna dans le voyage. Il souffrit pourtant du mal de mer durant plusieurs semaines ; mais il eut malgré cela, l'énergie de ne se coucher jamais pendant le jour, et de n'interrompre ni ses études, ni ses exercices de piété. C'est de ces deux manières qu'il employait son temps et il ne se permettait point de conversations inutiles.

Arrivés à Java, les missionnaires durent prendre un autre navire, et ils aborquèrent sur la terre de Chine, à Macao, le 29 août, fête du martyr de saint Jean, patron de M. Perboyre. “ *M'y voilà !* ” écrivait-il, ... sur cette terre après laquelle nous soupirions depuis si longtemps... ; béni soit le Seigneur. ” Pour apprendre la langue et les usages chinois, il dut rester quelques mois à Macao, et il fit de ce temps une longue retraite spirituelle. Malgré son recueillement, il disait : “ Nous n'avons pu méconnaître que *rarement se sanctifient ceux qui voyagent beaucoup.* Nous avons besoin, avant notre grande campagne, de nous recueillir... Ici, dans notre séminaire chinois, comme à Paris, l'humilité et la charité ont créé un paradis terrestre, qu'il faut habiter pour s'en former une idée. ”

Ses confrères furent tellement embaumés de ses vertus qu'ils n'en parlaient ensuite qu'avec larmes.

En dépit de maux de tête presque continuels, il réussit si bien dans l'étude de la langue que peu après il put prêcher et confesser ; et que plus tard ses juges furent tout surpris de ce qu'il la connaissait à ce point.

Il attendait avec un saint abandon qu'on lui confiât un poste. Enfin, au mois de décembre, il fut désigné pour le Ho-Nan, province reculée de l'intérieur, où il fallait un missionnaire d'une vertu éprouvée. Il dût d'abord longer les côtes par mer, durant deux mois ; puis s'enfonçant dans l'intérieur, il traversa la province de Kiang-Si, au milieu de tous les dangers. “ Parcourant un pays dont *nous ne possédions* bien ni la langue, ni les habitudes, et dont l'entrée est interdite sous peine de mort à tout Eu-

ropéen, nous allions d'abord avec incertitude... Mais à mesure que notre petite expérience s'augmentait, notre assurance s'augmentait aussi... ; nous mettions notre confiance en Dieu. ”

Le 15 avril, il arrivait à une chrétienté près de Ou-Tchang-Fou, capitale de la province du Hou-Pé. Le premier Office qu'il y récita fut celui de saint Clet, martyr ; or c'est précisément là que M. Clet, dont il enviait tant le sort, avait donné sa vie pour la foi. Il aurait vivement désiré pouvoir se rendre à son tombeau, distant de deux lieues ; mais on lui conseilla de différer ce pèlerinage. C'est après sa mort qu'il devait le faire ; car l'ayant ramené dans ce lieu pour y subir, comme M. Clet, le martyre, la Providence voulut qu'il fût enseveli dans le même tombeau que lui.

Il rejoignit dans les montagnes deux de ses confrères, et après quelque temps, continua sa route, en barque d'abord, sur fleuve, puis à pied, parmi d'abruptes montagnes et au prix de toutes les fatigues. “ Parvenu au bas de la dernière montagne, dit-il, je me rappelai que je portais une petite croix qui avait l'indulgence du Chemin de la Croix ; c'était bien le cas de tâcher de la gagner... La pluie tombait à verse. Je m'asseyais sur toutes les pierres que je rencontrais, puis je me remettais à grimper, parfois avec les mains. J'aurais grimpé avec les dents, pour suivre la voie que la Providence m'avait tracée. ”

Les chrétiens, prévenus, vinrent au devant de lui et le ranimèrent en lui apprenant que, là et dans les environs, il n'y avait que des chrétiens comme eux. Il parvint à la maison des missionnaires, cachée dans un bosquet de bambous ; il dut encore en repartir, pour arriver cinq jours après, vers minuit, à la résidence qui lui avait été assignée et qui était celle même où fut opérée l'arrestation de M. Clet. On était en juillet 1836 il y avait seize mois qu'il avait quitté la France, et il avait parcouru huit mille lieues. — (*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception d'une jolie petite brochure intitulée : “ L'OEuvre du Sacré-Cœur. Deuxième partie de l'annuaire pour l'année 1889, ” compilée et publiée par le Rév. Père J. B. Nolin, S. J., de Montréal.

Nous accusons aussi réception d'un “ Petit recueil de lettres ” sur la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie, par le Rév. Frère Damase Blais, O. M. I., publié à Ottawa, chez Bureau et Frères. Nos remerciements aux auteurs pour l'envoi,

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II March., XII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

Rév. Père Nonnus Petrus, de la Trappe d'Oka,
Sœur Marie de la Passion, née Eméline Chênevert, des Sœurs de la
Providence.

Sœur Marie-Léonie-Rébecca Primeau, de la Congrégation N. D.

Angélique Legros dit Lecompte, veuve de feu Chs Larin.

Dame F. Bonom Charpentier, née Félicité Devoyeux dit Laframboise.
Luger Baril.

DE PROFUNDIS.

VIGNOBLES CANADIENNES

Comte d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.,
SANDWICH. ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CYCLORAMA JERUSALEM

LE JOUR DU CRUCIFIEMENT

La plus grande Exposition permanente du Dix-Neuvième Siècle

SPECTACLE RELIGIEUX, INSTRUCTIF ET AMUSANT

SITUÉ DANS LA ROTONDE

COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-URBAIN

OUVERT DURANT LA SEMAINE

De 9.00 A. M. à 10.30 P. M.

LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERRIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

23 et 25, Rue Saint-Urbain, MONTREAL.

Téléphone No 1399.

Prix Modérés.

Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

PENETRES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises et
et dans un plus grand nombre d'édifices
publics, les seules durables.

Aussi Bourrelets en Caoutchouc pour garantir du Froid par les Portes et Fenêtres
Chez L. J. A. SURVEYER, 1588, Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097, RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132, RUE ST-JACQUES, Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. ST-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50, Rue MCGILL, Montréal.

OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEAUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Réduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Coto des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FREERES DE LA CHARITÉ

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église près Montréal, P. Q.

MILLER BROS. & MITCHELL

ETABLIS EN 1869

Machinistes, Constructeurs de Moulins et Ingénieurs,

MANUFACTURIERS D'ASCENSEURS DE SURETE,

*Pour les Passagers, le Service des Colis, les Ateliers et
les Salles à Manger, etc.*

110 à 120, Rue King.

Bureau : 122, rue King.

MONTREAL, P. Q.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le vingt-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 19 Juin 1889, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,600.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,950.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE - DAME, 1940

Enseigne du Godendard Doré,

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 174 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonns distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gerant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
No 24 RUE VITRE No 24
MONTREAL.
ÉTABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER.
Poseur d'Appareils à Eau Chaud
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.